

INTRODUCTION

Le camp de Rieucros est devenu pour moi un objet de recherche après la mort d'Alexandre Grothendieck, en novembre 2014, lorsque j'ai appris qu'il y avait été interné avec sa mère. Je connaissais son destin de mathématicien, et je savais qu'il avait été un initiateur de *Survivre (et vivre)*, l'un des mouvements fondateurs de l'écologie politique, dont je me sentais proche. « On était des étrangers – des "indésirables", comme on disait », écrivit-il, à propos du camp ¹. Concernant les enfants, cette déclaration prend un sens aigu. Après avoir engagé une recherche par des entretiens et dans les archives, j'ai découvert que ceux-ci résidaient à Rieucros à l'état d'ombres : n'étant pas inscrits dans les documents de l'administration du camp, ils n'avaient pas de nom !

Adolescente, j'avais lu *Tanguy*, le premier ouvrage de Michel del Castillo ², qui consacre un chapitre à la douleur de son internement à Rieucros avec sa mère. Je n'avais pas établi de lien avec la Lozère, que je ne fréquentais pas encore.

Rieucros fut un petit camp d'internement, tant par sa taille – près d'une centaine d'hommes étrangers puis un millier de femmes et une centaine de leurs enfants y furent conduits –, que par sa durée – trois années, de février 1939 à février 1942. Assignés à résidence par *mesure administrative*, c'est-à-dire sans jugement, en raison de leur dangerosité supposée, hommes et femmes étaient estimés *indésirables* par la III^e République, puis *réprouvés* par l'État français, qui allait également interner des Françaises à Rieucros.

Dans l'ensemble des 200 camps français ³ de la Deuxième Guerre mondiale, Rieucros a tenu une place singulière (fig. 1). Il fut le premier camp de rassemblement résultant du décret-loi du 12 novembre 1938. La notion *d'expérience* y était accolée, car le gouvernement de la III^e République rendait encore des comptes au Parlement. Bien que cette expérience ait été de courte durée – à partir de février 1939, l'ouverture de camps destinés

-
1. Grothendieck A., 1986, p. 32.
 2. Del Castillo M., 1995 [1957].
 3. Peschanski, 2002.

aux Espagnols de la *Retirada* et aux vétérans avait changé la donne –, elle ne fut pas sans effet sur l'ensemble des protagonistes en Lozère.

Après la déclaration de la guerre, Rieucros fut le seul camp d'internement à vocation *répressive* destiné aux femmes. Quelle était donc la nature du danger attribué aux femmes ? En soumettant l'accès des étrangers au mariage à des conditions de domicile ou de résidence sur le territoire français supérieur à une année, le décret-loi du 12 novembre 1938 offrait une perspective sur la volonté gouvernementale de limitation de naissances étrangères en France. Mais ce décret-loi n'était pas indépendant d'une situation sociale plus générale, et il est possible que la vocation répressive fit entendre simultanément la peur des femmes qui, en 1936, avaient dansé dans les cours des usines occupées.

À ces trois raisons d'entreprendre une recherche sur le camp de Rieucros s'en ajoute une quatrième : la Lozère et plus précisément Mende, son chef-lieu installé au bord du Lot, ville de marchés et de foires où se commerçaient encore la laine et le grain et où, à l'ombre d'une imposante cathédrale, régnaient les congrégations catholiques. Ville d'où partaient des pèlerinages jusqu'à Saint-Privat, mais où, signe d'une implantation laïque, un maire de couleur politique radicale était élu depuis 1929. Ville qui a tenu un rôle actif dans l'installation du camp de Rieucros, situé sur les flancs d'un causse, à 2 km du centre de Mende. Quant à la Lozère, un préfet libre-penseur y avait été nommé en 1937 par le gouvernement du Front populaire et, au sud du département, la terre cévenole avait gardé vivace le souvenir des résistances au pouvoir royal ⁴.

Cependant, après le transfert du camp à Brens dans le Tarn, en février 1942, la société lozérienne a écarté Rieucros de ses propos. « On n'en parlait pas », déclaraient mes interlocuteurs, à l'automne 2015, pour signaler l'intensité du lien entre le camp de Rieucros et la Lozère, et son déni. « On » continuait à en parler, ai-je découvert, mais peut-être pas dans des termes satisfaisant tous les protagonistes.

Après la fin de la guerre, des hommes, des femmes et des enfants se sont adressés à la préfecture de la Lozère afin d'obtenir un certificat d'internement, ou pour faire lever un arrêté d'expulsion. Quelques-uns sont revenus sur les lieux. Ainsi, Hélène Maywald qui, accompagnée de son frère, le photographe Willy Maywald, fut atterrée de ne trouver aucune trace physique du camp ⁵.

En 1969, d'anciennes internées à Rieucros et à Brens ont voulu témoigner de leur participation à la Résistance en dressant au bas du terrain de l'ancien camp une stèle dédiée au souvenir de celles qui avaient été « déportées à Auschwitz ». Leurs liens explicites avec d'anciennes internées vivant dans des pays communistes, le panégyrique de la RDA (République démocratique allemande) présenté par le bulletin de l'amicale au début des années 1970 ⁶, n'étaient sans doute pas de nature à orienter l'attention d'une majorité des Mendois vers le camp de Rieucros. L'iconographie officielle de la ville témoignait alors d'une ignorance résolue du camp d'internement,

4. Joutard et Martin, 2018.

5. Maywald, 1985, p. 254.

6. Amicale des anciennes internées de la Résistance des camps Rieucros-Brens, 1970.

que ce soit sur les plans de la ville mentionnant uniquement le « ruisseau de Rieucros ⁷ », ou par la publication d'un ouvrage figurant l'histoire de Mende grâce à la reproduction de cartes postales et aux commentaires les accompagnant ⁸.

Une mémoire commence à se constituer au tournant des années 1980, lorsque préoccupations scientifiques et mémorielles associent des travaux d'historiens à des témoignages d'anciennes internées. Ainsi, les ouvrages dirigés par Gilbert Badia contribuent-ils à l'énoncé de « résistances » manifestées au sein du camp de Rieucros ⁹.

Bien qu'hommes et femmes juifs aient toujours été minoritaires dans ce camp dit « répressif », la volonté de témoigner de la Shoah a orienté de nombreuses déclarations. À ce sujet, en 1984, le colloque de Valleraugue, qui rassemble des témoins et des historiens, initie un récit symboliquement « réparateur », celui de l'ordonnance de « sauvetages » de personnes juives en Cévennes. Dans l'ouvrage publié après le colloque, la rareté des sources concernant Rieucros conduit les auteurs ¹⁰ à souligner l'intérêt du témoignage de Dora Schaul, une ancienne internée. Le commentaire conclusif de ce témoignage, « toutes les Polonaises et toutes les Juives étrangères [furent] envoyées en déportation ¹¹ », a pesé lourdement sur la mémoire du camp. Il reprenait la conclusion d'un article pionnier de Gilbert Badia, paru en 1979 ¹². Les archives à disposition ne permettaient pas alors de savoir que cette affirmation est erronée : plus des deux tiers des femmes juives internées à Rieucros ont eu la vie sauve. Quant aux Polonaises, majoritairement des « catholiques », nombre d'entre elles ont été envoyées en Allemagne pour y travailler.

La double référence à la Résistance et à la Shoah est au fondement des récits produits par Rolande Trempé et par Mechtild Gilzmer ¹³. L'une et l'autre bénéficiant de témoignages d'anciennes internées à Rieucros et à Brens – principalement Allemandes et Françaises – leur valorisation des mémoires de femmes a répondu à une sensibilité des années 1990, favorable à la réception des travaux sur la distinction masculin-féminin. Elles ont orienté les premières publications reposant sur les archives de la Lozère ¹⁴ et alimenté une veine orale, désormais portée par une association mémorielle ¹⁵, qui tient un rôle certain dans la vie locale.

Sans doute parce qu'ils satisfaisaient des images de l'émancipation des femmes, et de leur « solidarité », les récits des années 1990 ont été largement adoptés. À ma connaissance, les seules réserves proviennent de Winfried Scharlau, estimant que la vision du camp de Rieucros proposée par Mechtild Gilzmer n'est « pas suffisamment négative ¹⁶ ».

7. Syndicat d'initiative de Mende, 1971.

8. Ville de Mende, 1974.

9. Badia, Joly J.-B., Mathieu *et al.*, 1984.

10. Joutard, Poujol et Cabanel (dir.), 2006 [1987].

11. Joutard, Poujol et Cabanel (dir.), 2006, p. 74.

12. Badia, 1979, p. 307.

13. Trempé, 1994 ; Gilzmer, 2000.

14. Pépin, 1998 ; Peyrac, 2008.

15. Association Pour le souvenir du camp de Rieucros, camp-rieucros.com.

16. « *Not negative enough* », Scharlau, 2011, p. 131.

Cependant, faute d'une documentation suffisante détenue en Lozère, l'analyse de la première politique développée par la III^e République à Rieucros, qui concernait des hommes, a été laissée de côté. Il n'était pas davantage tenu compte des témoignages, dont quelques traductions ont débuté depuis la fin de l'année 2019, parus en Angleterre ¹⁷, en Allemagne ¹⁸, en Argentine ¹⁹, en Italie ²⁰, dans lesquels, relatant leurs trajectoires personnelles, des hommes et des femmes ont fait état de leur internement à Rieucros.

J'ai poursuivi la collecte de traces et de témoignages. Les écrits sont nombreux, éparpillés dans plusieurs pays et plusieurs langues, détenus par des services d'archives et des personnes privées. J'ai pu accéder aux documents conservés par des familles d'anciennes internées, en Espagne, en Belgique, et par la Fern-Universität in Hagen (Allemagne). D'autres, sans doute, sont encore à découvrir. Des documents conservés dans le fonds des Brigades internationales du Komintern sont devenus accessibles. En France, des archives sont désormais ouvertes, notamment celles qui sont dites du « fonds de Moscou » ²¹, conservées aux archives nationales (AN), au service historique de la défense (SHD), à la Contemporaine (BDIC). Une lecture plus approfondie des archives détenues par le Centre de documentation juive contemporaine (CDJC), la prise en compte des registres d'écrou de la Petite Roquette et de la Santé, conservés par les archives de la ville de Paris, des lectures de la presse locale de l'époque se sont révélées fructueuses.

Aussi, à la lumière d'un élargissement des sources consultées et de nouvelles perspectives, et en tenant compte de témoignages jusqu'à présent ignorés, l'histoire de Rieucros peut-elle être remise sur le métier. Marc Bloch n'écrivait-il pas : « Le passé est, par définition, une donnée que rien ne modifiera plus. Mais la connaissance du passé est une chose en progrès, qui sans cesse se transforme et se perfectionne ²². »

J'ai cherché à répondre aux questions suivantes :

1) Un premier enjeu consiste à parler de Rieucros *en* Lozère, c'est-à-dire à parler de la Lozère qui dispose d'une histoire, d'un relief de hauts plateaux, d'un climat rude. Elle est essentiellement agricole. Certes informés de la guerre d'Espagne, mais n'adhérant pas majoritairement à la cause des Républicains, à partir du début du mois de février 1939, les Lozériens voient arriver des vétérans et des hommes dits « droits communs », destinés à Rieucros. La virulence des réactions est à la mesure de la rudesse des arrivées, mises en scène publiquement dans le centre de Mende, mais elle relève d'oppositions plus anciennes au « pouvoir » central.

Aussi, parler de Rieucros *en* Lozère revient à l'inscrire dans son histoire et ses caractéristiques physiques, à faire porter l'accent sur la période lozérienne de ce camp d'internement, sans ignorer le transfert de 320 femmes et une vingtaine d'enfants à Brens (dans le Tarn) en février 1942, et la continuité administrative entre les camps de Rieucros et de Brens. Donc, en

17. Mirsky (Traill), 1944.

18. Van Bernum, 1949. Rast, 1972.

19. Del Castillo I., 1954.

20. Noce, 2016 [1974].

21. Coeuré, 2013.

22. Bloch, 2018, p. 73.

repositionnant l'objet de l'analyse. Pour le dire dans les termes de l'écologie politique : de la même manière que les humains ne sont pas extérieurs à la nature, je considère qu'un camp d'internement ne peut pas être un isolat sans de fortes interdépendances avec le territoire qui l'abrite. En me référant à Norbert Elias je parlerai des *interdépendances réciproques* ²³.

Ont été conduits à Rieucros des hommes et des femmes qui portaient l'histoire des révoltes et des conflits de l'Europe depuis le début du xx^e siècle : Russes qui avaient fui le bolchévisme, vétérans de la guerre d'Espagne, Allemandes et Autrichiennes réfugiées en France depuis le début des années 1930, Espagnoles issues de la guerre civile puis de la *Retirada*, Polonaises travaillant en France à la faveur d'accords de main-d'œuvre, femmes « volontaires internationales ». Faible à la fin de l'année 1940, la présence des Françaises, qui devient significative en 1941, témoigne des interdits de l'État français. Aussi, tandis que les Lozériens étaient eux-mêmes incorporés par l'armée, qu'ils accueillait des réfugiés après l'entrée des troupes allemandes en France, ouvraient des centres d'accueil pour des Espagnols et pour des Polonais, des « mondes » très différents sont devenus visibles, sont devenus le quotidien des Mendois.

Déclinaison de l'histoire politique et sociale de l'Europe, entre 1938 et 1942, le camp de Rieucros et les Lozériens avec lui ont participé au « système d'internement ²⁴ ». De « l'expérience » du premier semestre 1939, à la fonction « répressive » déployée après la déclaration de la guerre, le champ de l'internement administratif s'est élargi, jusqu'à participer à la politique éliminatrice de l'État français. Des Lozériens – élus locaux, syndicalistes, personnes « auxiliaires » embauchées à Rieucros... – se sont impliqués dans ces processus, « l'homme ordinaire » aussi. Les fournisseurs de denrées, les aménageurs du camp – dont de nombreuses factures sont conservées –, les conflits entre eux et avec les internés, tous témoignent de *l'intrication du camp dans la vie lozérienne*. Que cela soit frappé de silence n'en est que plus marquant. L'enquête dans les archives de la Lozère et dans les journaux locaux conduit à montrer que la hiérarchie catholique de la Lozère fait partie des protagonistes, ne serait-ce qu'en raison de l'accès à l'eau dans le camp, dont le grand séminaire conserve la maîtrise – la source qui alimente simultanément le grand séminaire et le camp est située sur un terrain qui appartient à l'évêché. L'hebdomadaire *La Croix de la Lozère* donne le ton en matière d'accueils et d'exclusions.

Quelles ont été leurs responsabilités respectives, simultanément à celles de la III^e République, puis de l'État français ? Que s'est-il passé qui devait être ultérieurement ignoré ? La perspective proposée est de considérer que « l'oubli » se présente comme un symptôme : au sujet du camp de Rieucros, que s'agissait-il de taire ?

2) L'enjeu ici est de faire état de la pluralité des conduites des hommes et des femmes, des clivages et des exclusions mutuelles. Il s'agit de réinterpréter de quoi « unité » et « solidarité » ont été constituées, dans un paysage

23. Elias, 1991.

24. Eggers, 1995.

exceptionnel, celui de « l'effondrement de la civilisation », où l'expression des « nous » était dotée d'une forte charge émotionnelle ²⁵.

La vie des camps français a déjà fait l'objet de nombreux travaux, d'Anna Schramm et Barbara Vormeier sur Gurs ²⁶, à la fin des années 1970, aux ouvrages récents de Bernard Sicot sur le camp de Djelfa ²⁷, en Algérie, ou de Geneviève Dreyfus-Armand sur le camp de Septfonds ²⁸, sans compter les classiques que sont les ouvrages d'Anne Grynberg ²⁹, de Claude Laharie ³⁰, de Denis Peschanski, déjà cité, ainsi que les ouvrages sur les camps espagnols ³¹. Tous montrent que la vie dans les camps était traversée par le pouvoir exercé par l'Administration et simultanément par des arrangements propres aux personnes internées.

À Rieucros, hommes et femmes sont soupçonnés de dangerosité, parce qu'ils appartiendraient à une nation belligérante, à un groupe politique, à une religion, à un conjoint..., dont ils poursuivraient les visées malintentionnées à l'égard de la France. Quel qu'ait été leur effet stigmatisant sur les perceptions que les personnes ont d'elles-mêmes et de leurs conduites, les assignations de l'Administration ne sauraient en rendre compte. L'investigation dans les archives permet de relever qu'hommes et femmes se sont, à plusieurs reprises, posés comme sujets de droit et comme sujets de leur vie, simultanément aux adhésions et aux emprises religieuses et politiques, aux défaites, aux mainmises et aux contrôles administratifs.

Dans les mois précédant la déclaration de la guerre, au moyen de publications et de diverses manifestations, une majorité des hommes donne une signification politique à sa présence à Rieucros, ce dont témoignent des documents conservés par le Musée social (Paris) et les archives départementales (AD) de la Lozère. La référence de vétérans à la guerre d'Espagne, le clivage avec les hommes dits « droits communs » – c'est-à-dire, des réfugiés ayant eu affaire à la justice –, la rendait crédible. Durant la « drôle de guerre » et sous le régime de Vichy, sauf à être relayées par des associations et des organisations politiques, puis par les « œuvres », les femmes ne disposent pas de moyens de déclarations collectives. Elles s'expriment autrement, ce qu'une lecture des archives conservées à la BDIC, au CDJC et à l'Alliance israélite universelle (AIU), ainsi que les courriers retenus par le contrôle postal, conservés par les AD de la Lozère, permettent de relever.

L'historiographie du camp de Rieucros a fait état d'une cohésion politique au sein du camp et d'une « solidarité » entre les internées, porteuse de « communautés » d'un nouveau genre. Cependant, cette perspective hégémonique veut ignorer que, dans de nombreux domaines, les divergences ont été fortes, qui touchaient aux normes et aux règles de vie dans le camp. Ainsi, le travail a été un puissant révélateur des oppositions politiques entre les personnes, suscitant déclarations de principes, grèves, négociations avec l'Administration et avec des employeurs, mais aussi des tensions entre les

25. Elias, 2017, p. 468.

26. Schramm et Vormeier, 1979.

27. Sicot, 2015.

28. Dreyfus-Armand, 2019.

29. Grynberg, 1991.

30. Laharie, 1985.

31. Dreyfus-Armand et Temime, 1995.

Mendois et les personnes auxiliaires employées à Rieucros. Ou encore, de fortes oppositions entre les internées ont concerné lesdites prostituées présentes à Rieucros, doublement rejetées parce qu'étrangères. J'émetts l'hypothèse de la diffusion de ces représentations et de ces rejets en Lozère.

La présence simultanée au second semestre 1940 de femmes exerçant des responsabilités ou étant liées aux dirigeants des principaux partis communistes d'Europe et à l'*Internationale communiste* a eu un important pouvoir suggestif, dont des témoignages ultérieurs sont empreints, et a participé à un « grand récit » postérieur à la Libération. Aussi, une lecture étendue des sources est-elle nécessaire. Elle permet de comprendre, et de dater, que Rieucros n'a certainement pas été un forum permanent, mais que simultanément aux propos d'orientation partidulaire, des conduites subversives, l'expression de divergences et ce que je nommerai une « politisation de l'ordinaire », indépendante de l'action partisane classique, se sont manifestés.

3) Troisième enjeu : le camp de Rieucros a été successivement placé sous la responsabilité de trois préfets de la Lozère, rendant des comptes aux ministères de l'Intérieur, et a connu trois commissaires spéciaux-chefs de camp, avec lesquels travaillaient des membres de la pénitencière, des inspecteurs de police et le médecin-chef. Sous le poids de l'opinion publique ³² dans sa version lozérienne, soumis aux décisions de la III^e République finissante ³³ puis de l'État français ³⁴, les membres de l'Administration ont joué un rôle essentiel dans les évolutions du camp d'internement de Rieucros et les destins des internés, hommes et femmes. Aussi, la mise en évidence du rôle de l'administration locale et de ses paradoxes constitue-t-elle un enjeu de taille.

Tout d'abord, à ma surprise, les circonstances locales de l'installation du camp à Rieucros ne sont pas interrogées. Un raisonnement implicite attribue la décision au représentant de l'État, le préfet de la Lozère Robert Bizardel. Ainsi le projet d'accueil de réfugiés politiques étrangers, commun au préfet Bizardel et au maire de Mende, Henri Bourrillon, est-il ignoré. Ce défaut d'attention à leur projet initial conduit à banaliser la nature politique des aides qu'ils ont apportées ultérieurement aux personnes internées.

L'Administration a disposé d'un ensemble de lois et de règlements, et de moyens « bureaucratiques » visant à identifier et à classer les personnes internées. Commodes pour quantifier les internements, ayant un effet de classement indéniable, les « motifs » d'assignation à résidence sont disjoints de la réalité des personnes. Leur examen critique permet de montrer qu'ils ne sont pas indépendants d'un contexte. Ainsi, les justifications : « vient de Rieucros » d'une partie des hommes assignés au camp du Vernet (Ariège), ont témoigné du vide de dossiers que l'Administration s'efforçait de remplir, tandis que les assignations des femmes à Rieucros pour des motifs de mœurs témoignaient de la peur de la « contamination » étrangère durant la « drôle de guerre », puis d'un état de la France occupée, qui a connu l'installation de bordels et une élévation vertigineuse de la prostitution clandestine.

Adressées différemment aux hommes et aux femmes, ces manifestations du pouvoir de l'Administration se sont également croisées avec des

32. Laborie, 1990.

33. Crémieux-Brilhac, 1990.

34. Baruch, 2017, 1997.

enjeux de classement entre les personnes internées et au sein de la population lozérienne.

Cependant, sous l'effet de la prise en compte de la vie dans le camp, des interactions avec les personnes internées, hommes puis femmes et, à partir de mars 1940, avec les femmes soumises à un régime de résidence surveillée, des décalages sont survenus entre les conduites attendues de l'administration locale et ses réponses à ces attentes. Ainsi, l'assignation « répressive » du camp de Rieucros n'est-elle pas évidente³⁵. Les femmes dites « les plus suspectes au point de vue national » ou « dangereuses pour l'ordre public » ont été envoyées à Rieucros, tandis que le camp « répressif » du Vernet (Ariège) était destiné aux hommes. Tant en matière de violence du régime disciplinaire exercé que de taille du camp, la littérature sur le camp du Vernet³⁶ n'offre pas de comparaison possible avec celui de Rieucros.

Le paradoxe d'un régime d'internement répressif « tempéré » exercé à Rieucros est à interroger, à la lumière des politiques successivement conduites.

4) Faire état d'un quatrième enjeu conduit à souligner une des gageures de mon enquête. J'ai cherché à *reconstituer* des « communautés de destins » d'hommes, puis de femmes, internés à Rieucros, en tenant compte de l'ampleur de leurs trajets collectifs et personnels. Deux questions ont présenté des difficultés, chacune d'une nature particulière :

D'une part, je ne pense pas possible de parler de « communauté de destins » au sujet des personnes juives internées à Rieucros. Néanmoins, je relèverai les trajets respectifs des six hommes déportés à Auschwitz et à Majdanek, après leur internement au camp du Vernet, et soulignerai les distinctions entre les « droits communs », catégorie à laquelle les réfugiés ayant eu affaire à la justice étaient assignés à Rieucros, et les vétérans. En ce qui concerne les femmes juives, je montrerai comment 70 d'entre elles ont pu quitter Rieucros avant le transfert à Brens et avoir la vie sauve³⁷.

D'autre part, je suis partie sur les traces des enfants inconnus, internés à Rieucros avec leurs mères. Le bilan sera limité, car les sources sont pauvres. Mon enquête n'est pas achevée. Mais, la question est de savoir quels enfants ont été invités à reprendre le cours de la vie.

*

Ces questions traversent l'ensemble de l'histoire du camp d'internement de Rieucros.

L'exposé suit un déroulement chronologique, scandé par la Deuxième Guerre mondiale. Trois politiques se sont succédé :

– « L'expérience³⁸ », issue du décret-loi du 12 novembre 1939, qui a concerné les hommes, du mois de février 1939 au transfert ultime au camp du Vernet (Ariège), le 6 octobre 1939 ;

35. De fait, la notion de « formation répressive » a été avancée en 1941, après que, dans le cadre de la réorganisation des camps, Rieucros fut devenu « de concentration ».

36. Peschanski, 2002. Et, parmi les témoignages : Koestler, 1946 ; Frei, 2016.

37. Semelin, 2013.

38. Le terme « expérience » est celui de l'Administration ; les intitulés « contrôle du temps de guerre » et « politique d'exclusion consubstantielle du régime de Vichy et du système d'oc-

- Puis, pour les femmes, le « contrôle du temps de guerre » durant la « drôle de guerre », du mois de septembre 1939 au mois de juin 1940 ;
- Et sous l'État français, la « politique d'exclusion consubstantielle du régime de Vichy et du système d'occupation », de juillet 1940 au 13 février 1942, moment du transfert de femmes et d'enfants au camp de Brens (Tarn).

Cette histoire de Rieucros commence par un exposé de la situation de « la France des années 1930 et les étrangers », et une présentation du département de la Lozère et de l'installation du camp à Rieucros.

De la III^e République finissante à la « drôle de guerre », à la défaite, puis à la « collaboration d'État » et à « l'ordre moral » – consubstantiels du régime de Vichy et du système d'occupation – les dénominations du camp ont changé. Centre d'accueil, centre spécial, centre de regroupement, camp de rassemblement, camp de concentration. Les intentions politiques ont changé, elles aussi. Le 10 janvier 1941, le camp de Rieucros est nommé « camp de concentration ». Les mots sont à prendre au sérieux, en même temps qu'il est nécessaire d'en souligner les usages. Bien que les personnes qui furent internées à Rieucros parlent de camp de concentration, j'ai choisi de parler de « camp d'internement » afin d'une part de me distancer des désignations administratives successives, d'autre part de différencier le camp de Rieucros, devenu de concentration en janvier 1941, des camps d'extermination nazis, qui le plus souvent sont nommés « camps de concentration ».